



Pièce neuve défectueuse

Par **plusdepitie**, le **30/07/2015 à 14:30**

bonjourrrnJ'ai changer le kit distribution et courroie d'accessoire.rnJ'ai constater après changement de la courroie de distribution frottée légèrement sur la platine de la pompe à eau (la nouvelle courroie de distribution n'est pas centré comme l'était l'ancienne sur la poulie dentée de l'arbre à came et de la pompe haute pression).rnAprès deux jour de recherche avec un ami on n'a changer la platine du galet tendeur de la courroie de distribution, on a garder le nouveau roulement du galet tendeur et mis l'ancienne platine, résultat la courroie de distribution est bien centré sur poulie dentée de l'arbre à came et de la pompe haute pression et la courroie de distribution ne frotte plus sur la platine de la pompe à eau.rnrnquestion :rn1 - qui est responsable le détaillant cher qui j'ai acheter les pièces ou le fabricant ?rn2 - puis-je exige un remplacement de la courroie de distribution suite au frottement pour raison de sécurité ?rn3 - pour avoir passer deux jours a régler ce problème puis-je demande une forme de dommage et intérêt ?rnmerci pour votre aide